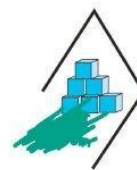




NIVEAU 1

Pays Vendômois

Collaboration inter-PAT, restauration collective, environnement



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

Résumé

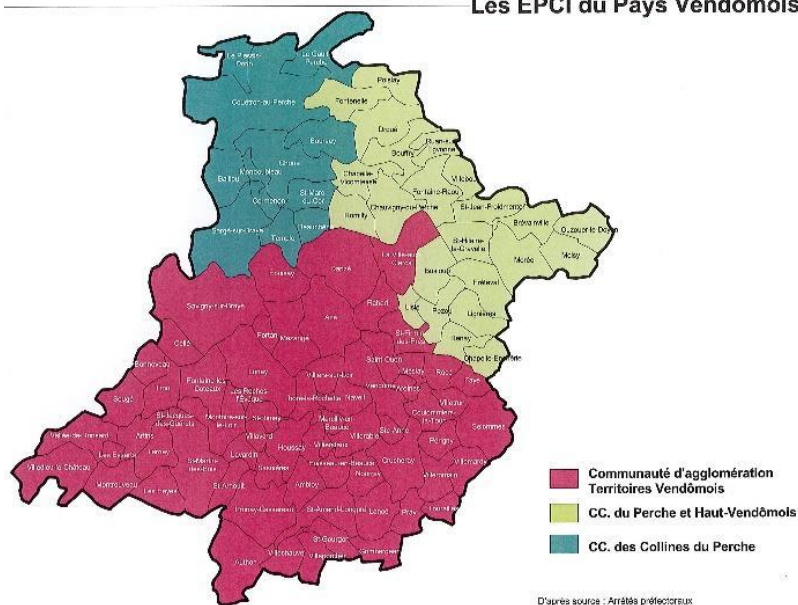
Le Pays Vendômois a construit un premier plan d'actions de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) à partir de 2 enquêtes (2020-21) et d'un diagnostic agricole réalisé en 2021, financé par la DRAAF suite à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) obtenu en 2019. Suite au Plan de Relance de 2021, le PAT a été labellisé et de premières actions ont été financées (diagnostic sur le gaspillage alimentaire, formation restauration collective, animation). En 2022, la mise en place de divers groupes de travail a permis de conforter le premier plan d'action et d'en rédiger un nouveau représenté par 6 axes stratégiques. En 2023, le Pays Vendômois a poursuivi les actions engagées sur la restauration collective en animant notamment un réseau de cuisiniers et en construisant un programme d'accompagnement plus complet comprenant divers volets (gaspillage alimentaire, éducation au goût, amélioration des approvisionnements).

En 2024, le Pays Vendômois souhaite travailler sur deux grands chantiers : la justice alimentaire (suite à l'obtention de l'AAP Mieux Manger pour Tous) et l'élargissement et la structuration de la gouvernance du PAT.

Carte du territoire

Pays Vendômois

Les EPCI du Pays Vendômois



Carte d'ID du territoire

- Structure porteuse : Pays Vendômois
- 1 722 km² – 68 000 hab – 41,8 hab/km² – 100 communes – 3 EPCI
- Pôle urbain autour de la ville Vendôme - Bassin de vie majoritairement agricole et industriel.
- La SAU représente 72% de la surface totale
- Agriculture diversifiée : élevages (bovins, caprins, volaille), culture céréalière, maraichage bio, viticulture
- Manque sur les filières fruits et légumes
- Outils de transformation : abattoir, laiterie

Contexte

Les acteurs du territoire du Pays Vendômois (agriculteurs, élus et associations) ont l'habitude de travailler ensemble. De plus, l'ancienne présidente du Pays faisait partie de l'association des maires et était membre de la commission

alimentation. Suite à l'implication croissante des élus et des agriculteurs, le Pays Vendômois s'est lancé dans un PAT en 2019 qui a été inscrit dans le Contrat de Transition Ecologique (CTE).

Objectifs

Les grandes orientations du PAT sont l'économie locale et la valorisation des produits locaux (soutenir le développement de nouvelles activités agricoles, assurer une alimentation de qualité aux habitants, préserver le foncier agricole et le tissu rural), ainsi que l'environnement et la gestion des déchets (préserver les paysages et les écosystèmes locaux, réduire les déchets tout au long de la chaîne alimentaire, lutter contre le gaspillage alimentaire). Le PAT vise aussi à sensibiliser les habitants sur une alimentation locale et durable, notamment via la restauration collective.

Moyens humains

1 ETP (chargée de mission PAT)
- en cours de recrutement

Intérim assuré par le directeur du Pays

Diagnostic

Le PAT du Pays Vendômois s'organise autour de **trois diagnostics**, favorisant la construction d'un programme d'actions et la mise en place d'une gouvernance collective :

- **Enquête alimentaire interterritoriale « que mangez-vous ? »** (2020) – sur la connaissance des modes de consommation de la population sur le Loir-et-Cher – méthodologie : sondage par questionnaire en ligne auprès des habitants - réalisée par l'Observatoire de l'économie des territoires - enquête couplée avec l'analyse des données de la DDT, la Chambre d'Agriculture et de la Région – réalisé par l'observatoire de l'économie et des territoires 41.
- **Enquête de terrain** (2021) – visant à favoriser l'articulation et la gouvernance des projets, permettre au territoire de s'engager dans une réflexion concrète et adaptée aux réalités du terrain – méthodologie : entretiens auprès des acteurs de l'alimentation (producteurs, transformateurs, communes, cuisinier de restauration collective) - réalisée par l'animatrice du Pays.
- **Diagnostic Agricole** (2021) – sur la qualité environnementale des exploitations du territoire – forces et faiblesses des exploitations en matière de gaz à effet de serre, d'impacts socio-économiques et de durabilité agro-écologique afin de cibler des axes de travail efficaces et réalistes.

Gouvernance

Comité syndical du Pays – valider et définir les axes stratégiques du PAT.

Comité de pilotage et de suivi (COPIL) - mobiliser et suivre le PAT – composition : élus, représentants du monde agricole (CA 41, GABLEC, ADDEAR), les financeurs (DRAAF, Région CVL), et acteurs locaux (représentants des groupes de travail).

Groupes de travail thématiques (4), pouvant évoluer selon les besoins - proposer des actions – thématiques : restauration collective, valorisation produits locaux, justice sociale, installation/transmission - groupes ouvert à tous les acteurs du territoire.

Volonté de mettre en place une gouvernance élargie (associer la société civile) - 2024

Actions du PAT

Actions en cours / Actions terminées

Favoriser le développement durable des restaurants collectifs du territoire

Formation des élus, secrétariat de mairie sur la Loi EGAlim partenaires : communes du territoire, BioCentre

Formation des cuisiniers de collectivités à la valorisation des produits locaux et à la préparation de

Justice sociale et accessibilité pour tous à une alimentation de qualité et durable

Animation sur l'alimentation durable (saisonnalité, agriculture locale, etc) dans les écoles, EHPAD, ESAT et le foyer des jeunes travailleurs – partenaires : association Athena, Perche Nature.

repas végétariens - partenaires : communes du territoire, BioCentre. Création d'un réseau de cuisiniers locaux. Coopération avec l'EPL 41 sur leur modification d'approvisionnement de leur restauration collective (en lien avec la loi EGAlim). Sensibilisation des scolaires à une agriculture et une alimentation durable. Partenaires : Athena et Perche Nature Formation à l'éducation au goût en restauration scolaire. Partenaire : OsaCentre Observatoire de la restauration collective. Partenaires : Observatoire de l'Economie te des Territoire	Défi Alimentation. Partenaire : Athena Pour une alimentation de qualité et durable, accessible à tous en Vendômois (AAP Mieux Manger Pour Tous).
Environnement, gestion des déchets et promotion d'une agriculture durable Audit sur les déchets et le gaspillage alimentaire et soutien au projet de collecte et valorisation des biodéchets et autres initiatives (composteurs communaux, poulaillers communaux...) - partenaires : Valdem, Ademe. Réalisation de clips vidéo de communication sur le gaspillage alimentaire. Partenaires : Wish Association. Animations sur le gaspillage alimentaire dans les écoles, les entreprises, le foyer des jeunes travailleurs et les EHPAD du territoire, ESAT et restaurant d'entreprise - Continuité en 2023-2024 (PNA Régional) sur 5 établissements - partenaires : association Athena, Perche Nature.	Développer l'économie locale et préserver le foncier agricole Réunion de travail avec avec élus et acteurs agricoles (travail sur l'installation/transmission 2024). Partenaires : Terre de Liens et CA41 Création d'un observatoire de la transformation. Partenaires : Observatoire de l'Économie et des Territoires
Mise en valeur du patrimoine alimentaire et de la gastronomie Coopération LEADER avec le Pays des Châteaux sur la valorisation de la viande d'agneau produite dans la ferme du lycée agricole – partenaires : lycée hôtelier de Blois et EPL 41. Communication sur le PAT et les produits locaux lors d'événements (Jumelage ville de Vendôme)	Faciliter l'intégration des enjeux du PAT
Financements Europe (LEADER, FEDER), Etat (Plan de Relance M13 - 2021/2023, AAP Mieux Manger pour Tous - 2023/2025) , PNA Régional), Région (CRST) Partenaires techniques DRAAF, Collectivités territoriales (Région, Département, Communes), représentants du monde agricole (CA 41, GABLEC, ADDEAR 41), Communes, Société	Echelle et coopération territoriale • <u>Enquête alimentaire interterritoriale « que mangez-vous ? »</u> (2020) - mutualisée avec d'autres territoires du département en PAT (Pays des Châteaux, Pays Vendômois et Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais) - réalisée par l'Observatoire de l'économie des territoires. • Réflexion avec le Conseil Départemental sur la restauration collective.

Départementale d'Agriculture, associations naturalistes, associations caritatives, associations culturelles, établissements scolaires, Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, producteurs locaux, magasins de producteurs, transformateurs...

- **Réalisation de deux études en partenariats avec les Syndicats de Pays du Loir-et-Cher** par l'Observatoire de l'économie et des territoires sur la réalisation d'un observatoire de la restauration collective et sur l'identification des outils de transformation.

Retour d'expérience

Ce PAT a déjà commencé à mettre quelques actions en place, notamment sur la restauration collective avec l'organisation de formations pour le personnel de cuisine et les élus avec Biocentre. Cela a permis de créer un réseau d'échange entre les cantines.

Ce projet étant récent, il est nécessaire que les élus et acteurs du territoire se l'approprient davantage. Les priorités pour 2024 sont de travailler sur la gouvernance et de l'ouvrir aux acteurs locaux – notamment la société civile, de mettre en oeuvre des actions autour de l'aide alimentaire et de continuer les actions de sensibilisation sur l'alimentation durable et de qualité. Le projet « Pour une alimentation de qualité et durable, accessible à tous en Vendômois », est une action structurante pour 2024 et la suite.



Contact

En cours de recrutement – chargée de mission PAT – Pays Vendômois

Tél : 06 81 61 27 31 - 02 54 89 12 20

Mail : alimentation@pays-vendomois.org

www.pays-vendomois.org